

Preuve processus continu d'amélioration (PCA)

Nom de contrôle de qualité externe (sel. centre de contrôle de qualité):

Laboratoire / Institution :

Rue :

Code postal Lieu :

GLN laboratoire :

Courriel (selon l'enregistrement sur la plate-forme de données QUALAB) :

Analyse(s) / test(s) ayant fait l'objet d'un processus continu d'amélioration (PCA) - à la suite d'un écart lors du "contrôle de qualité externe".

Analyse / Test	No. pos. de l'analyse (selon liste CQE QUALAB)

La procédure du PCA se base sur les directives de la QUALAB concernant le processus d'amélioration continue (PCA).

Pour chaque analyse / test, c'est-à-dire pour chaque problème, la check-list PAC (rapport d'écart) doit être remplie.

Nom du / de la responsable :

Courriel du / de la responsable :

Lieu / date :

Signature :

Annexe : rapport d'écart

Le formulaire PCA et le rapport d'écart ne doivent être remis que si la QUALAB l'a demandé.